

## **MERCREDI 10 FÉVRIER 2016**

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 10 février 2016 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

### **SONT PRÉSENT :**

Pierre Auclair	Marie-Ève Dardel
Wayne Conklin	Nicole Blondin

**SONT ABSENT :** Harold Linton, Yan Montpetit

Michel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

Le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

### **ORDRE DU JOUR**

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2016 — séance régulière
4. Période de questions.
5. Affaire en cours.
6. Rapports.
  - 6.1. Rapport du Maire des activités pour le mois de janvier 2016.
  - 6.2. Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe
  - 6.3. Rapports de l'inspecteur municipal
    - 6.3.1. Dépôt des travaux à faire en février 2016.
    - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de janvier 2016.
    - 6.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois de janvier 2016
7. Finances
  - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de janvier 2016.
8. Correspondances
9. Affaires nouvelles
  - 9.1. Pour un mandat au directeur général afin de signer le contrat à Polar Média pour le nouveau site web de la Municipalité, version anglaise au coût de 1,100 \$.plus taxes
  - 9.2. Pour un mandat au directeur général afin d'examiner les différentes possibilités en matière d'assurances collectives.
  - 9.3. Pour assumer les coûts mensuels d'assurance privée temporaire pour la directrice générale adjointe jusqu'à l'adoption d'un nouveau plan d'assurances collectives.
  - 9.4. Pour ratifier l'octroi d'un contrat à l'heure à 9261-6028 QC Inc. (Marcel St-Aubin) au prix de \$90/h pour installer le réservoir pour la borne sèche du Lac au Loup et aménagement du terrain pour le dépôt à sable.
  - 9.5. Pour signer l'entente de participation à l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016".
  - 9.6. Pour permettre l'affichage pour l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016".

- 9.7. Pour autoriser Mme Mélissa Brousseau, responsable de l'événement "Le tour de la Petite Nation 2016" à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec.
- 9.8. Pour acheter un billet de tirage de la Banque Alimentaire de La Petite Nation au coût de 120 \$.
- 9.9. Pour nommer un représentant du conseil pour AGA
- 9.10. Pour la nomination des membres du comité de suivi pour MADA
- 9.11. Pour appuyer la Municipalité de Duhamel dans sa demande de subvention dans le cadre du pacte rural de la MRC Papineau pour la réparation du pont du sentier Iroquois
- 9.12. Pour l'octroi d'une subvention au Club de la Bonne Entente de Boileau
- 9.13. Pour amender le contrat de travail de la directrice générale adjointe par addenda pour réduire la semaine normale de travail à 19.5hres
- 9.14. Pour amender le contrat de travail du directeur général et secrétaire trésorier par addenda pour augmenter la semaine normale de travail à 35 heures.
- 9.15. Pour payer la facture au montant de 753.09 \$ due à Aluminium J. Clément pour des travaux additionnels lors de la pose des portes et fenêtres à l'hôtel de ville
- 9.16. Pour payer le cours en ligne de l'ADMQ obligatoire "le directeur général et secrétaire trésorier dans son environnement public, politique et administratif au coût de 353 \$. Plus taxes
- 10. Période de questions
- 11. Clôture de la séance.

## **1. OUVERTURE**

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

## **16-02-032 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité les conseillers.**

## **3.ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **16-02-033 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2016 — SÉANCE RÉGULIÈRE**

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 13 janvier 2016, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents.

#### **5. AFFAIRES EN COURS**

#### **6. RAPPORTS**

##### **6.1 RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire dépose et fait la lecture de son rapport des activités du mois de janvier 2016.

##### **6.2 Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe**

Au mois de janvier 2016, des dépôts ont été effectués pour un montant de 17 817.89 \$ et nous avons des chèques postdatés pour 2016 d'une valeur de 2 218.75 \$

##### **6.3 Rapport des travaux de voirie**

###### **6.3.1 Dépôt des travaux à faire en février 2016**

M Michel Grenier dépose une liste des travaux de voirie pour le mois de février 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

###### **6.3.2 Rapport de voirie du mois janvier 2016**

M Michel Grenier dépose un rapport des travaux de voirie effectué pour le mois de janvier 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

##### **6.4 Rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement**

M Michel Grenier dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de janvier 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

#### **7. FINANCES**

16-02-034

##### **7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE JANVIER 2016**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

##### **QUE :**

Les comptes à payer du mois de janvier 2016 d'une somme de 80 756.96 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

##### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

## **8. CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire Henri Gariépy fait état des correspondances reçues au cours du mois.

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

16-02-035

### **9.1 POUR UN MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE SIGNER LE CONTRAT DE POLAR MÉDIA POUR LA VERSION ANGLAISE DU NOUVEAU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ AU COÛT DE 1,100 \$ PLUS TAXES.**

ATTENDU que le site internet de la Municipalité avait besoin d'être renouvelé et remis au diapason des standards de technologie actuelle étant donné qu'il datait de plus de 10 ans;

ATTENDU que des démarches ont été effectuées auprès d'entreprises susceptibles d'offrir la prise en charge de la conception d'un nouveau site web pour Boileau;

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a approché l'entreprise Polar Média qui a renouvelé notre site internet version francophone;

ATTENDU que la Municipalité désire obtenir l'interface anglophone du site pour la somme de 1,100 \$. plus taxes auprès de Polar Média;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil de Boileau mandate son directeur général, Monsieur Michel Grenier, afin de confirmer et signer l'entente avec l'entreprise Polar Media pour compléter l'interface anglophone de son nouveau site web au prix de 1,100 \$. plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

16-02-036

### **9.2 POUR UN MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN D'EXAMINER LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS EN MATIÈRE D'ASSURANCES COLLECTIVES.**

ATTENDU que le contrat d'assurances collectives de la Municipalité avec la Chambre de Commerce vient à échéance en avril 2016;

ATTENDU que le contrat actuel ne satisfait pas aux attentes de la Municipalité et de ses employés

POUR CE MOTIF

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau mandate Michel Grenier , directeur général, afin d'examiner les différentes possibilités en obtenant des soumissions écrites de différents courtiers d'assurance

**QUE :**

Le directeur général et le Maire de la Municipalité signent une entente avec la compagnie d'assurance offrant la meilleure proposition en matière d'assurances collectives.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-02-037

**9.3 POUR ASSUMER LES COÛTS MENSUELS D'ASSURANCE PRIVÉE TEMPORAIRE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE JUSQU'À L'ADOPTION D'UN NOUVEAU PLAN D'ASSURANCES COLLECTIVES**

ATTENDU que la Municipalité désire offrir une couverture d'assurance à la directrice générale adjointe et que les coûts des assurances collectives actuelles sont trop élevés

ATTENDU que la Municipalité procède présentement à une révision de ses assurances collectives

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau paie la prime mensuelle d'une assurance privée temporaire pour la directrice générale adjointe

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-02-038

**9.4 POUR RATIFIER L'OCTROI D'UN CONTRAT À L'HEURE À 9261-6028 QC INC (MARCEL ST-AUBIN) AU PRIX DE \$90/H POUR INSTALLER LE RÉSERVOIR POUR LA BORNE SÈCHE DU LAC-AU-LOUP ET AMÉNAGEMENT DU TERRAIN POUR LE DÉPÔT À SABLE**

ATTENDU que la Municipalité a dû changer la borne sèche défectueuse du Lac-Au-Loup par un réservoir enfoui sur une terre de la Couronne;

ATTENDU que la Municipalité doit aménager un terrain pour un nouveau dépôt à sable et a gravier pour ce printemps;

ATTENDU la nature urgente de ces deux travaux;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil ratifie le contrat à 90\$/h octroyé à 9261-6028 QC Inc (Marcel St-Aubin) pour installer le réservoir pour la borne sèche du Lac-Au-Loup au coût total de 3,259.55 \$ en 2015 et aménagement du terrain pour le dépôt à sable au coût total de 9,312.98 \$ en 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**\*ABSTENTION : MME MARIE-ÈVE DARDEL S'ABSTIENT DE VOTER**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJÉTÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

16-02-039

**9.5 POUR SIGNER L'ENTENTE DE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT "LE TOUR DE LA PETITE-NATION BMR 2016"**

ATTENDU que dans le cadre de l'événement "JOURS J BMR" la municipalité de Boileau doit mandater Michel Grenier DG pour signer l'entente de participation à l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016", au nom de la municipalité de Boileau pour une durée de 1 an, soit pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil de la municipalité de Boileau mandate Michel Grenier DG pour signer l'entente de participation à l'événement "Le tour de la Petite Nation BMT 2016, au nom de la municipalité de Boileau, pour 1 an, soit pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-02-040

**9.6 POUR PERMETTRE L'AFFICHAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU POUR L'ÉVÉNEMENT "LE TOUR DE LA PETITE NATION BMR 2016"**

ATTENDU que dans le cadre de l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016 la municipalité de Boileau doit autoriser l'affichage à partir du 15 avril 2016 sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M » Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil de la municipalité de Boileau autorise mme Mélissa Brousseau responsable de l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016" à afficher à partir du 15 avril 2016, sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le

11 et 12 juin 2016 et ce tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Boileau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**16-02-041**      **9.7 POUR AUTORISER MME MÉLISSA BROUSSEAU, RESPONSABLE DE L'ÉVÉNEMENT "LE TOUR DE LA PETITE-NATION BMR 2016" À FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'ÉVÉNEMENT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

ATTENDU que dans le cadre de l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016" la municipalité de Boileau doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil de la municipalité de Boileau autorise mme Mélissa Brousseau responsable de l'événement "Le tour de la Petite Nation BMR 2016" à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**16-02-042**      **9.8 POUR ACHETER UN BILLET DE TIRAGE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LA PETITE NATION AU COÛT DE 120 \$.**

ATTENDU que la Municipalité considère important d'épauler financièrement La Banque Alimentaire de la Petite Nation;

ATTENDU que la Banque Alimentaire de la Petite Nation est présentement en période de levée de fonds par le biais de son tirage annuel;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité achète un billet de tirage de la Banque Alimentaire de la Petite Nation au coût de 120 \$.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

16-02-043

**9.9 POUR NOMMER UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL POUR AGA DE LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU**

ATTENDU que la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau tient son assemblée générale annuelle le 22 mars 2016;

ATTENDU que la Municipalité de Boileau doit nommer un représentant du conseil pour assister à l'assemblée générale annuelle;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité nomme Mme Nicole Blondin, conseillère, comme représentant de la Municipalité de Boileau pour l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-02-044

**9.10 POUR LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI POUR MADA**

ATTENDU que la Municipalité s'est dotée d'une politique et un plan d'action Municipalité amie des Aînés (MADA);

ATTENDU que ce plan d'action doit être suivi par un comité nommé par le conseil pour s'assurer que les actions prévues au plan se concrétisent;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

a municipalité nomme M. Pierre Auclair, M. Yan Montpetit, M. Wayne Conklin, M. Harold Linton et M Serge Perry comme membre du comité de suivi MADA.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-02-045

**9.11 POUR APPUYER LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL DANS SA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PACTE RURAL DE LA MRC PAPINEAU POUR LA RÉPARATION DU SENTIER IROQUOIS**

ATTENDU que le pont pédestre du sentier Iroquois de la municipalité de Duhamel surplombant la rivière Iroquois s'est affaissé au cours de l'automne 2015;

ATTENDU que le sentier Iroquois est une portion du sentier national;

ATTENDU que le sentier Iroquois est l'un des sentiers de Duhamel le plus fréquenté par des randonneurs provenant de la région de l'Outaouais et du Québec;

ATTENDU que les sentiers de Duhamel constituent un pôle d'attraction touristique régional et provincial ;



ATTENDU que les citoyens des municipalités environnantes en bénéficient;

ATTENDU que la municipalité de Duhamel ne peut assumer le financement de la réparation dudit pont pédestre précité par le biais de son budget courant;

ATTENDU qu'une demande de subvention sera présentée dans le cadre du Pacte rural le 15 janvier 2016 à la MRC de Papineau ;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Les membres du Conseil de Boileau appuient la municipalité de Duhamel dans sa démarche de demande de subvention dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Papineau qui sera présentée le 15 janvier 2016 pour la réparation du pont pédestre du sentier Iroquois.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-02-046

**9.12 POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE LA BONNE ENTENTE DE BOILEAU**

ATTENDU que la Municipalité considère important d'épauler financièrement le Club de la Bonne Entente;

ATTENDU qu'une demande d'aide a été formulée par le Club de la Bonne Entente dans le but d'obtenir une aide financière pour défrayer les coûts représentés par le renouvellement du permis de boisson;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité octroie une aide financière de 430 \$ au club de la Bonne Entente de Boileau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**\*ABSTENTION : M. WAYNE CONKLIN S'ABSTIENT DE VOTER\***

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

**16-02-047 9.13 POUR AMENDER LE CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR ADDENDA POUR RÉDUIRE LA SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL À 19.50 HRES**

ATTENDU que la Municipalité a décidé d'un commun accord avec la directrice générale adjointe et inspectrice à réduire les heures de sa semaine normale de travail à 19.50 hres pour des raisons personnelles;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le maire et le directeur général signent au nom de la Municipalité un addenda au contrat de travail de la directrice générale adjointe et inspectrice pour réduire la semaine normale de travail à 19.5 heures.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**16-02-048 9.14 POUR AMENDER LE CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER PAR ADDENDA POUR AUGMENTER LA SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL À 35 HRES**

ATTENDU que la municipalité de Boileau a plusieurs projets en cours et que la charge de travail du directeur général et secrétaire trésorier est trop importante pour être accomplie en quatre jours;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le maire signe au nom de la Municipalité un addenda au contrat de travail du directeur général et secrétaire trésorier pour augmenter la semaine normale de travail à 35 heures soit 5 jours de 7 heures par jour.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**16-02-049 9.15 POUR PAYER LA FACTURE AU MONTANT DE 753.09 \$ DUE À ALUMINIUM J. CLÉMENT POUR DES TRAVAUX ADDITIONNELS LORS DE LA POSE DES PORTES ET FENÊTRES À L'HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU que la municipalité de Boileau a profité de l'occasion de la pose des portes et fenêtres à l'hôtel de ville pour faire réparer les allèges de ciment fissurés et ainsi empêcher l'eau de s'infiltrer et endommager plus sérieusement les allèges.

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité paye la facture au montant de 753.09 \$ due à Aluminium J. Clément pour les travaux additionnels de réparations des allèges effectués lors de la pose des portes et fenêtres à l'hôtel de ville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

16-02-050

**9.15 POUR PAYER LE COURS EN LIGNE OBLIGATOIRE DE L'ADMQ "LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER DANS SON ENVIRONNEMENT PUBLIC, POLITIQUE ET ADMINISTRATIF"**

ATTENDU que la municipalité de Boileau a payé l'inscription du directeur général et secrétaire trésorier comme membre de l'ADMQ;

ATTENDU que cette inscription comme membre de l'ADMQ est conditionnelle à l'inscription au programme de formation de l'ADMQ pour l'obtention du titre professionnel de DMA avec comme premier cours obligatoire "Le directeur général et secrétaire trésorier dans son environnement public, politique et administratif";

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité paye le cours en ligne de l'ADMQ obligatoire "le directeur général et secrétaire trésorier dans son environnement public, politique et administratif" au coût de 353 \$. Plus taxes

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

16-02-051

**11. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La présente séance soit et est levée à 20 h 30

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

---

Monsieur Henri Gariépy  
Maire

---

Michel Grenier  
Secrétaire-trésorier

---

Lors de la séance plénière du 3 février 2016, tenue de 19 h à 21 h30, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin      Yan Montpetit      Marie-Ève Dardel  
Pierre Auclair      Harold Linton      Wayne Conklin

Le secrétaire-trésorier, Michel Grenier était également présent.